

Le foyer Saint Maurice : une page se tourne, 94 ans (1925-2019)

C'est effectivement en 1925 que cette belle aventure a débuté et que tout a commencé...

Monsieur le Curé Ludan Kintz présida une réunion au cours de laquelle il présenta son projet de construction d'une « maison des associations paroissiales » qui permettrait de rassembler les paroissiens. La commune de Mommenheim ne disposait en effet d'aucune salle paroissiale jusqu'alors. Ce projet fut accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par une grande majorité et sa concrétisation fut grandement facilitée grâce à la donation de Madame Catherine Freund d'une parcelle de terrain dont elle était propriétaire, rue de l'église.

Pour le mener à bien, il fallut constituer une association de manière à régler toutes les questions administratives et financières et c'est le 20 décembre 1925 que les statuts de l'association « Maison des Œuvres » furent rédigés et inscrits au registre des associations du tribunal cantonal de Brumath le 22 mars 1926. La cession du terrain de Madame Freund à l'association eu lieu le 29 mars 1926 chez Maître Matter, alors notaire à Brumath. Le tout premier comité était composé de l'Abbé Kintz, de Messieurs Nicolas Bernhart, Auguste Schmitt, Joseph Bernard, Joseph Hanss, Joseph Frommweiler, Edouard Debes, Lucien Bernhard, Ernest Gnaedig, Antoine Kiefer, Joseph Matzinger et Antoine Riemer. Tout s'est rapidement enchaîné ensuite.

Les artisans du secteur se sont mobilisés, sans oublier tous les bénévoles qui ont mis la « main à la pâte » en donnant de leur temps, de leur énergie et de leur savoir-faire tout au long de la construction, mais aussi tous les généreux donateurs qui ont participé au financement des travaux. Et à peine six mois plus tard, le 26 septembre 1926, la Maison des Œuvres fut inaugurée lors de la Fête Patronale. Une intense activité y régna. De nombreux prix d'excellence furent décernés aux gymnastes, par exemple lors du concours départemental du Bas-Rhin en juillet 1934 (voir photo). Puis, le bâtiment du foyer fut réquisitionné par l'armée allemande lors du déclenchement de la seconde guerre mondiale, ce qui mis fin à toutes les activités.

A l'issue de la guerre, une décision du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg du 16 novembre 1945 décida la restitution de la Maison des Œuvres à l'association. Sous l'impulsion de Monsieur le Curé Gérard Grasser qui œuvra au sein du foyer dès 1947 et jusqu'en 1960 environ, une période riche en activités associatives s'ensuivit avec à nouveau au programme de la gymnastique, de la musique, du théâtre, et même des projections de documentaires et films par le PATHE RURAL (voir photo). Là aussi, de nombreuses distinctions furent reçues lors de manifestations telle que la fête de la musique (voir photo « diplôme souvenir du 08/06/1947 »).

C'est d'ailleurs à cette période que la petite salle de réunion fut construite. Mais avec la démocratisation de l'automobile et de la télévision, de nouveaux moyens de se distraire sont apparus et cela engendra malheureusement une baisse des fréquentations. L'association eu du mal à faire face financièrement aux charges fixes et le bâtiment tomba en désuétude.

C'est à l'arrivée de Monsieur le Curé Bernard Lorentz en 1988 qu'un nouvel élan fut pris. « Bernard » fut immédiatement enchanté par cette maison et voulut croire en son potentiel, au centre du village pour rassembler les habitants. Il prit les choses en main. « Do wie lit zome komme, do geht's ! » (traduction: « là où les gens se rencontrent, tout fonctionne »), aimait-il dire ! Le bâtiment étant presque à l'abandon, le Président Nicolas Oster et les membres de l'époque décidèrent qu'il fallait donner un élan nouveau à cette maison et qu'il fallait commencer par rebaptiser le nom de l'association en la nommant « Foyer Paroissial Saint Maurice ». Ce changement fut voté lors d'une réunion du 7 juin 1988 et les nouveaux statuts furent adoptés. D'importants travaux de rénovation devaient avoir lieu et malgré toutes les bonnes volontés et les bénévoles présents, le problème financier subsistait.

C'est à ce moment-là qu'il fut décidé d'organiser les fameuses soirées « tartes flambées » ! Les gains permettraient de se donner les moyens financiers pour entreprendre des travaux. A l'origine, le foyer n'avait effectivement pas vocation à organiser de tels événements. Le premier repas « tarte flambée » fut organisé le 16 octobre 1988 et fut renouvelé tous les ans à la même période depuis lors. Aussi, il fut décidé que la salle pourrait être louée par des particuliers pour des fêtes privées (mariage, baptême, communion, anniversaire...).

Successivement, au cours des années qui suivirent, les rentrées d'argent permirent la réfection des sanitaires, la pose d'une chaudière, l'achat de tables et de chaises, la mise aux normes de

l'installation électrique, le crépissage et la mise en peinture du bâtiment, le remplacement de toutes les fenêtres, l'installation du chauffage au gaz, etc.

En 1991, un magnifique lustre fut installé dans la salle du foyer. A titre anecdotique, ce dernier était installé dans l'église mais les paroissiens et les choristes se plaignaient de son énorme taille qui les empêchait de voir l'autel et c'est donc après concertation avec les curés Grasser et Lorentz que le lustre fut démonté.

Le 4 juillet 1992, la première sortie vélo fut organisée et les cyclistes se sont rendus à Maria Heilbronn. Les musiciens, les membres du foyer, la chorale et les sœurs y participèrent. Chaque année, la sortie était un évènement important qui rendait tout le monde joyeux. Puis, des sorties pédestres furent organisées, tout aussi sympathiques.

Depuis sa création, se sont succédé en tant que Présidents de l'association :

- M. Nicolas Bernhart (1926/1936)
- M. Joseph Frommweiler (1937/1946)
- M. Auguste Schmitt (1947)
- M. Antoine Weckel (1948)
- M. Joseph Laugel (1951/1952)
- M. Joseph Wolff (1953/19...)
- M. Nicolas Oster (1988/1992)
- M. Aloyse Loth (1992/2002)
- M. Philippe Loth (2002 à nos jours)

Ces derniers purent compter tout au long de ces années sur de nombreux membres fidèles qui permirent au foyer d'exister, tant lors des soirées « tartes flambées » que lors des repas « choucroute », mais aussi pour toutes les journées d'entretien organisées annuellement.

Une page se tourne...

Au courant de l'année 2018, le Président et les membres du foyer ont pris une lourde décision.

En effet, les importants travaux de mise aux normes qu'il aurait fallu réaliser sur le bâtiment ont eu raison de la volonté des membres de l'association.

Il fallait se rendre à l'évidence, l'association ne pourrait faire face financièrement et pour autant ce bâtiment au cœur du village de Mommenheim devait rester un élément central. Il fut donc décidé de le céder à l'euro symbolique à la commune, ce que le Conseil Municipal a entériné lors de son Conseil du 12 février 2019. Cette décision ne fut effectivement pas facile à prendre pour les membres de l'association eu égard à l'attachement réel au bâtiment et à sa longue histoire, mais aussi en considération des très nombreux souvenirs avec toutes ces personnes qui auront œuvré au sein du foyer.

Les seules doléances de l'association étaient celles-ci :

- que la vocation associative et culturelle du foyer soit maintenue et qu'il reste un lieu de rencontre, d'échange et de réunions,
- que le nom « Foyer Saint Maurice » perdure,
- que la commune fasse les études nécessaires pour envisager les différentes solutions qui permettront de faire évoluer les structures existantes,
- que le bâtiment puisse garder le potentiel pour accueillir des spectacles de type théâtre, concert et puisse mettre à disposition une scène pour ces représentations,
- que la paroisse catholique sous la responsabilité du conseil de fabrique puisse bénéficier d'une salle communale à titre gratuit pour les rencontres et les réunions paroissiales ou toute autre manifestation au profit de la paroisse.

La municipalité a entendu et accepté ces demandes. De premières réflexions sur le devenir de ce bâtiment ont été évoquées à l'automne en commission travaux, mais restent pour le moment au stade d'avant-projets. Vu l'ampleur du chantier, le Conseil Municipal a décidé de se faire accompagner pour la maîtrise d'ouvrage par le C.A.U.E du BAS-RHIN qui proposera une réflexion globale pour le site du Foyer Saint Maurice et hiérarchisera les différents scénarii possibles.

Je tenais à remercier André Schmitt pour m'avoir conté l'histoire du foyer, ainsi que toutes les personnes qui nous font profiter de leurs archives personnelles en partageant avec nous les photos et diplômes qui illustrent cet article. Un grand merci aussi à tous les bénévoles qui se sont succédé au fil des nombreuses années et qui, à leur façon, ont donné une dynamique au village pendant près d'un siècle.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, à vous tous, une belle et heureuse année 2020 !

Pour la Commission Communication

Caroline KIEFFER